



INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI : Option Maçonnerie

CONDITIONS D'ACCÈS



Après la 2nde Famille des Métiers de la
Construction Durable, du Bâtiment et des
Travaux Publics



DEBOUCHÉS

Entreprise artisanale, PME de rénovation et
réhabilitation du patrimoine bâti

METIERS EXERCÉS

Artisan, technicien en rénovation et
réhabilitation du patrimoine bâti

POURSUITE D'ÉTUDES

MISSIONS RÉALISÉES

COMPAGNON DU DEVOIR



- Effectuer des travaux de gros entretien impactant la structure de l'édifice
- Restaurer ou restituer tout ou partie de l'édifice dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural
- Réhabiliter, apporter les modifications nécessaires répondant aux normes et à l'usage contemporain
- Effectuer des aménagements pour un changement d'usage d'un bâtiment en veillant à l'intégrité de l'édifice, au respect de son style et son identité
- Réaliser des ajouts en harmonie avec les ouvrages en place

CONTENU DE LA FORMATION SUR 2 ANS

Enseignement professionnel :
Une partie de la formation se
déroule au sein de plateaux
spécialisés (atelier, chantier),
Prévention, Sécurité
Environnement,
Économie Gestion

16 semaines de
PFMP* en
entreprise

Enseignement général :
Français, Maths, Sciences physiques,
Histoire-géo, Anglais, EPS

SAVOIR ÊTRE

Avoir confiance en soi
Être dynamique
Être motivé
Savoir prendre des initiatives
Savoir travailler en autonomie
Savoir travailler en équipe

*PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel